

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET
DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

Ouagadougou, le 03 JUIL 2025

N°2025

0 0 6 9

MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

La Directrice générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), a l'honneur d'inviter les **candidats présélectionnés sur les listes principales et sur les listes d'attentes** pour la bourse du **Royaume du Maroc** au titre de l'**année académique 2025-2026**, à déposer le complément de leur dossier pour la sélection finale réservée à la partie marocaine.

1- Conditions d'éligibilité

En rappel, comme le précisait le communiqué N°2025-0041/MESRI/SG/DGCOB/DBE du 23 mai 2025, les candidats admis au baccalauréat de la session de 2025 doivent remplir les conditions suivantes :

- ❖ **Candidats titulaires du baccalauréat série C et D**, avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à **15/20** pour les études dans les filières dites à « **accès limité** », et une moyenne supérieure ou égale **14/20** pour les études dans les autres filières ;
- ❖ **Candidats titulaires du baccalauréat des séries F, G2 et des baccalauréats professionnels**, avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à **14/20** pour les études dans les filières dites à « **accès limité** », et une moyenne supérieure ou égale **13/20** pour les études dans les autres filières ;
- ❖ **Candidats titulaires du baccalauréat de la série E**, avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à **13,50/20** pour les études dans les filières dites à « **accès limité** », et une moyenne supérieure ou égale **13/20** pour les études dans les autres filières.

2- Composition du dossier

Le dossier complémentaire doit comporter les pièces suivantes en deux (02) exemplaires :

1. une photocopie légalisée du passeport ;
2. une photocopie légalisée de l'attestation de réussite au baccalauréat ;
3. une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat.

Les dossiers de candidature pour la **sélection définitive** sont recevables en version physique à la **Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB)** du **07 au 14 juillet 2025** de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3- Conditions et modalités d'examen du dossier

- **L'examen des dossiers de candidature pour la sélection finale aux bourses du Royaume du Maroc se fera par la partie marocaine.**
- La sélection se fera sur la base des notes et de la moyenne obtenue à l'examen du baccalauréat, **session 2025.**
- Seuls les candidats présélectionnés lors de la première phase sont invités à compléter leurs dossiers en vue de la sélection finale.
- **Pour la sélection finale, aucun dossier ne sera accepté sans la photocopie légalisée du passeport.**
- Toute orientation effectuée par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) est considérée comme définitive et tout désistement entraîne systématiquement la perte de la bourse marocaine.

La Directrice générale



Pr Kuilpoko Marie Laure SOUGOTI/GUISSOU

*Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*